

BUDGET

express

www.desjardins.com/economie

DISCOURS SUR LE BUDGET DU QUÉBEC DU 23 MARS 2006

- Mesures fiscales
- Point de vue économique



Desjardins

Vice-présidence Fiscalité
Vice-présidence Études économiques

Le 23 mars 2006

Analyse du budget du Québec 2006

**Tout à la santé, à l'éducation et à l'établissement
d'un fonds de remboursement de la dette**

Gilles Soucy
Vice-président et Économiste en chef

Benoit P. Durocher
Économiste

François Dupuis, Directeur
Chef économiste adjoint et stratège

Francis Généreux
Économiste

(418) 835-2450

1 866 835-8444 poste 2450

Faits saillants

Le deuxième budget du ministre des Finances du Québec, Monsieur Michel Audet, témoigne de la situation financière difficile auquel fait face le gouvernement du Québec. Toutefois, l'équilibre budgétaire a été maintenu. De plus, des revenus supplémentaires provenant de redevances ou droits hydrauliques seront transférés à un nouveau fonds, le Fonds des générations, qui promet de s'attaquer au problème de l'endettement public québécois. De nouvelles sommes sont aussi allouées aux besoins les plus pressants en matière de santé et d'éducation et ce, au détriment des autres postes de dépenses. La dette totale du gouvernement continue toutefois d'augmenter et son service constituera une ponction de 7,9 G\$ au cours du prochain exercice.

- Le gouvernement met en place le Fonds des générations financé par des redevances imposées aux producteurs d'hydroélectricité, y compris Hydro-Québec. Ce fonds sera géré par la Caisse de dépôt et placement et sera exclusivement dédié, à terme, à la réduction de la dette. Incluant les revenus de placements, le fonds se verra allouer 74 M\$ en 2006-2007, 390 M\$ l'année suivante et 668 M\$ en 2008-2009.
- Indépendamment des sommes allouées au Fonds des générations, les exercices budgétaires 2006-2007 et 2007-2008 devraient se solder par un équilibre financier.

- D'après les projections budgétaires, la croissance des revenus budgétaires devrait s'accroître d'environ 4,4 % au cours de l'exercice 2006-2007, tandis que les dépenses d'opérations connaîtront une progression annuelle de 4,2 % durant la même période.
- Les dépenses allouées à l'éducation augmenteront de 5,4 % en 2006-2007 et les dépenses en santé et services sociaux progresseront de 6,3 %. Les autres postes budgétaires diminueront de 0,2 % au cours du prochain exercice.
- Les surplus dédiés au Fonds des générations se traduiront par une légère réduction de la dette des déficits d'opérations accumulés, soit une baisse de 74 M\$ en 2006-2007 et de 390 M\$ en 2007-2008. Toutefois, la dette totale continuera d'augmenter d'environ 2,2 %, en moyenne, par année pour atteindre 123,4 G\$ en 2007-2008. Étant donné la croissance économique prévue par le ministre des Finances, le ratio de la dette totale sur le PIB passera de 42,7 % en 2005-2006 à 41,1 % en 2007-2008. Le gouvernement vise un ratio de 25 % du PIB en 2025.
- Même si l'on se situe loin des promesses passées du gouvernement, les impôts des particuliers sont réduits de 362 M\$ en 2006-2007, notamment par le biais du doublement de la déduction fiscale pour les travailleurs et les travailleuses. Le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées est également bonifié.

Sommaire des opérations budgétaires

En millions de \$	2003-2004	2004-2005	2005-2006p	2006-2007p	2007-2008p
Revenus autonomes	44 410	46 946	48 148	49 790	51 442
- Var. ann. en %	3,8	5,7	2,6	3,4	3,3
Transferts fédéraux	10 120	9 939	11 027	11 999	12 041
- Var. ann. en %	7,0	(1,8)	10,9	8,8	0,4
Revenus budgétaires totaux	54 530	56 885	59 175	61 789	63 483
- Var. ann. en %	4,4	4,3	4,0	4,4	2,7
Dépenses d'opérations	(47 647)	(50 100)	(51 651)	(53 828)	(55 052)
- Var. ann. en %	4,0	5,1	3,1	4,2	2,3
Frais de la dette publique	(7 241)	(7 449)	(7 524)	(7 887)	(8 041)
- Var. ann. en %	1,5	2,9	1,0	4,8	2,0
Dép. budgétaires totales	(54 888)	(57 549)	(59 175)	(61 715)	(63 093)
- Var. ann. en %	3,7	4,8	2,8	4,3	2,2
Fonds des générations	-	-	-	(74)	(390)
Solde budgétaire	(358)	(664)	0	0	0
Excédent non budgétaire	(1 108)	246	(636)	(569)	(185)
Besoins financiers nets	(1 466)	(418)	(636)	(495)	205
Service de la dette sur revenus budgétaires (%)	13,3	13,1	12,7	12,8	12,7
Dette totale (excluant emprunts par anticipations)	114 725	116 596	118 159	121 123	123 372
Ratio dette totale sur PIB (%)	45,5	44,0	42,7	42,0	41,4

p : prévisions -- : non disponible

Source : Ministère des Finances du Québec

La dette continue de s'accroître malgré l'équilibre budgétaire

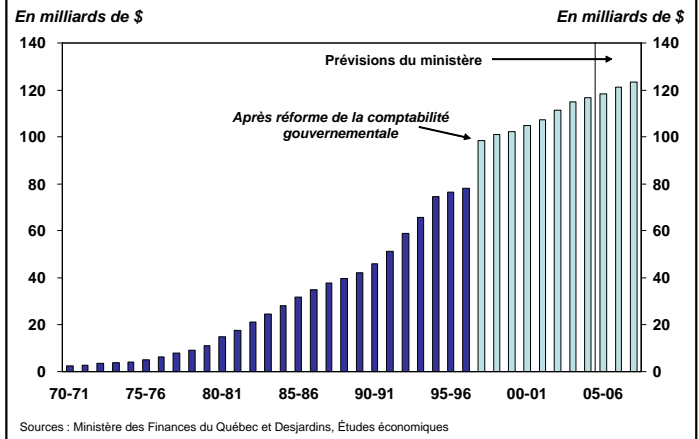
De l'aveu même du ministre des Finances, l'élaboration du budget 2006-2007 s'est avérée particulièrement difficile. D'une part, les besoins sont criants dans de nombreux domaines, notamment en santé et en éducation. D'autre part, la marge de manœuvre financière du gouvernement Charest est plutôt limitée. Ainsi, l'exercice budgétaire du ministre Audet se solderait par une augmentation de 4,4 % des revenus et de 4,3 % des dépenses du gouvernement du Québec et de ses organismes consolidés, une progression similaire à celle prévue pour l'économie québécoise.

Le ministère des Finances prévoit encore un budget équilibré pour l'exercice 2006-2007, un souhait qui semble toutefois difficile à atteindre comme en font foi les trois déficits successifs enregistrés entre 2002-2003 et 2004-2005. À l'heure actuelle, le gouvernement prévoit toujours réussir à équilibrer ses dépenses et ses revenus pour l'exercice 2005-2006, mais la publication des résultats finaux à l'automne prochain pourrait nous réserver des surprises.

Par contre, en dépit de l'équilibre budgétaire, la dette du gouvernement du Québec devrait poursuivre son ascension en 2006-2007. Ainsi, la dette totale pourrait passer d'un seuil estimé à 118,2 G\$ en 2005-2006 à 121,1 G\$ en 2006-2007 et à 123,4 G\$ en 2007-2008. Cette hausse s'explique, entre autres, par une augmentation des investissements en immobilisations. Rappelons que ceux-ci sont financés à partir des actifs financiers du gouvernement (comme l'encaisse par exemple) ou par un accroissement de la dette. Toutefois, seul l'amortissement annuel est comptabilisé dans l'exercice budgétaire en cours.

D'ailleurs, le gouvernement compte s'attaquer au remboursement de la dette en créant un Fonds des générations. Ce fonds, dont les détails sont présentés à la page suivante, accumulera graduellement un actif financier qui devrait réduire

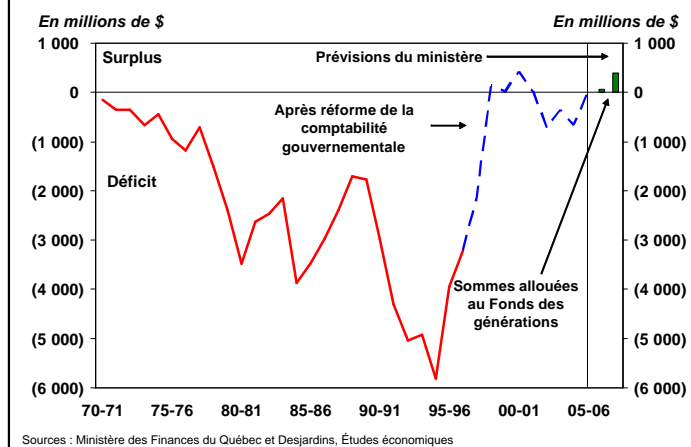
Évolution de la dette totale du gouvernement du Québec



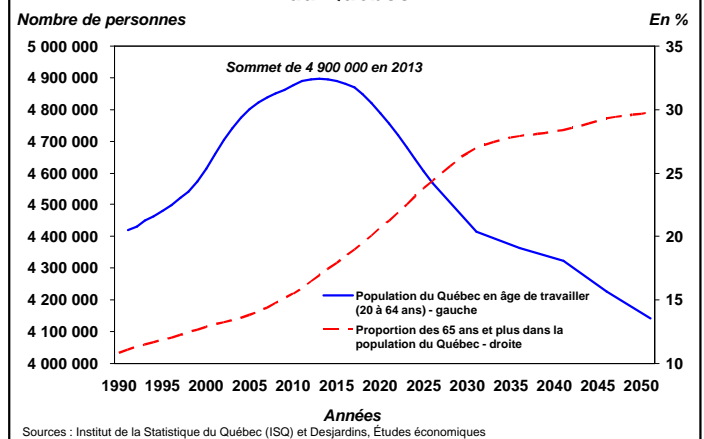
au fil du temps la taille de la dette nette du Québec. Le ministère des Finances prévoit que ce fonds s'élèvera à 74 M\$ en 2006-2007 et 464 M\$ en 2007-2008. Selon les projections du gouvernement, ce fonds pourrait même accumuler près de 30 G\$ d'ici 2025-2026.

La création du Fonds des générations rejoint notre proposition d'une réduction graduelle de la dette publique du Québec tel que nous l'avons mentionné dans une récente étude sur la situation fiscale du Québec¹. Le Québec a une dette parmi les plus élevées des provinces canadiennes et des pays industrialisés, à un point tel que si aucun correctif n'est apporté à moyen terme, la situation concurrentielle de la province sur l'échiquier mondial pourrait être compromise. Cette problématique revêt une importance capitale dans le contexte où le Québec devra surmonter un changement majeur de sa démographie. En effet, la proportion des gens âgés de 65 ans et plus dans la population du Québec s'accroîtra significativement au cours des prochaines décennies alors que le nombre de personnes en âge de travailler plafonnera en 2013 et déclinera progressivement par la suite. De plus, il existe d'autres facteurs qui viendront aggraver la situation de l'endettement public au Québec.

Solde budgétaire



Vers un vieillissement et un déclin de la population du Québec

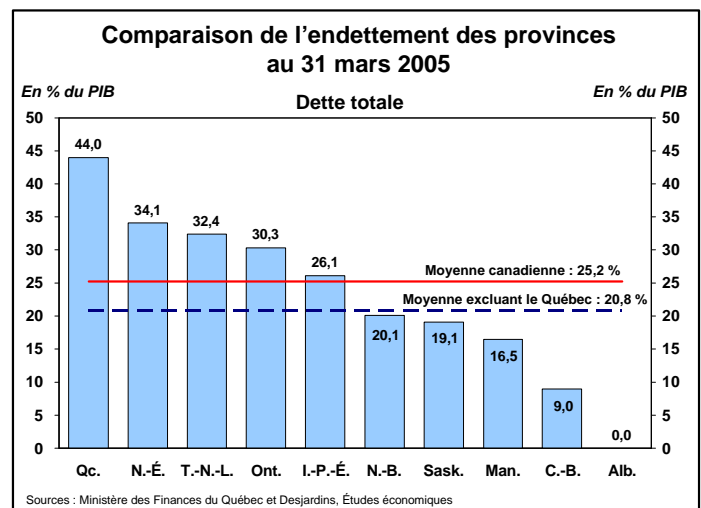


Fonds des générations

Le ministre Audet propose de créer par le biais d'une loi un fonds destiné au remboursement de la dette. L'objectif du Fonds des générations est de ramener le ratio de la dette totale sur le PIB à 25 %, soit le niveau actuel de la moyenne canadienne (incluant le Québec). Pour financer ce fonds, le gouvernement compte, à partir du 1^{er} janvier 2007, assujettir graduellement Hydro-Québec au même régime de redevances hydrauliques qui s'applique présentement aux producteurs privés. Hydro-Québec devrait absorber ces coûts additionnels par des gains d'efficacité et par une augmentation des revenus liés à l'exportation. De plus, une partie des bénéfices de la vente d'électricité à l'étranger provenant de l'augmentation anticipée de la capacité de production sera aussi versée au Fonds des générations. Le gouvernement propose également de verser les redevances perçues actuellement des producteurs privés d'hydroélectricité au fonds à compter du 1^{er} janvier 2007. Le fonds pourrait aussi être financé par une redevance sur le captage de l'eau et par la vente d'actifs non stratégiques.

Concrètement, le Fonds des générations sera administré par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Pour maximiser la réduction du fardeau de la dette, les sommes allouées au Fonds des générations au cours des prochaines années ne serviront pas à rembourser directement des emprunts du gouvernement. Elles seront plutôt accumulées au sein du fonds afin de les faire fructifier. Soulignons que la Caisse de dépôt et placement affiche un taux de rendement moyen de 9,4 % depuis 1995, ce qui dépasse largement le coût moyen du service de la dette évalué à 6,9 %. Conséquemment, le Fonds des générations accroîtra les actifs financiers du gouvernement du Québec de sorte que sa dette nette (soit la dette totale moins les actifs financiers nets) devrait diminuer progressivement au cours des prochaines années.

Selon les projections du gouvernement du Québec, le solde du Fonds des générations avoisinera 30 G\$ en 2025-2026, dont 53 % proviendront de revenus de placements et 47 % des redevances hydrauliques. Cette somme pourrait même être bonifiée au cours des prochaines années par des gains provenant de l'exportation d'électricité, de redevances sur le captage de l'eau ainsi que par la vente d'actifs non stratégiques.



PROJECTION DES SOMMES ACCUMULÉES DANS LE FONDS DES GÉNÉRATIONS (en milliers de dollars)

	Redevances hydrauliques		Exportations d'électricité d'Hydro-Québec	Eau captée	Vente d'actifs	Revenus de placements	Solde au 31 mars
	Hydro-Québec ⁽¹⁾	Producteurs privés					
2006-2007	64	9	--	--	--	1	74
2007-2008	325	49	↑	↑	↑	16	464
2008-2009	535	80	↑	↑	↑	53	1 132
2009-2010	546	81	↑	↑	↑	102	1 861
2010-2011	564	83	↑	↑	↑	158	2 666
Impact à déterminer							
2015-2016	645	91	↓	↓	↓	578	8 173
2020-2021	712	100	↓	↓	↓	1 212	16 764
2025-2026	787	110	↓	↓	↓	2 180	29 877

⁽¹⁾ : La croissance anticipée jusqu'en 2011-2012 provient principalement de l'augmentation actuellement prévue de la capacité de production d'Hydro-Québec. Par la suite, l'augmentation provient seulement de l'indexation des redevances hydrauliques déjà prévue par la *Loi sur le régime des eaux*.

Source : Ministère des Finances

Même si la dette totale augmentera encore au cours des prochaines années, le ratio de la dette sur le PIB, qui donne une indication de l'importance relative de l'endettement par rapport à la taille de l'économie, diminuera quelque peu. Ceci s'explique évidemment par une croissance plus rapide de l'économie que celle de la dette. Par conséquent, le ratio de la dette totale sur le PIB, qui s'élève à 42,7 % en 2005-2006 selon les données provisoires, pourrait baisser à 42,0 % en 2006-2007 et à 41,1 % en 2007-2008. Rappelons que ce même ratio avait atteint un sommet de 52,2 % en 1997-1998.

Dans un autre ordre d'idées, le ministère des Finances s'engage à publier, à l'image du fédéral, un rapport mensuel sur l'évolution de la situation financière du gouvernement. Le Québec sera par conséquent la première province canadienne à publier aussi mensuellement ce type d'information, ce qui devrait améliorer la transparence des comptes publics du Québec. Cette nouvelle façon de faire doit être saluée car elle facilitera grandement le suivi de la situation budgétaire du gouvernement du Québec.

Les prévisions économiques du gouvernement pourraient être difficiles à atteindre

Dans l'élaboration de ce budget, les prévisions de croissance économique du ministère des Finances s'approchent des prévisions du secteur privé. Les prévisions de croissance nominale ressemblent également aux nôtres. Toutefois, si l'on tient compte uniquement de la croissance en dollars constants, il nous semble que ces projections pourraient être difficilement réalisables. Le ralentissement prévu de l'économie américaine, le plafonnement du marché immobilier, l'appréciation du dollar canadien, les hausses des prix de l'énergie et le resserrement monétaire de la part de la Banque du Canada pourraient amener une croissance réelle plus faible que celle prévue par le ministère. Les documents budgétaires présentés par le ministre Audet tablent sur une croissance du PIB réel de 2,5 % cette année et de 2,4 % en 2007, alors que nos propres prévisions anticipent une croissance moyenne de 2,0 % au cours des deux prochaines années.

Le gouvernement compte également sur une baisse notable du dollar canadien par rapport au taux en vigueur présentement. Si, comme nous le prévoyons, une nouvelle appréciation, quoique modérée, se produit, la situation concurrentielle de plusieurs entreprises québécoises et, par ricochet, les perspectives de croissance économique avancées par le gouvernement pourraient être compromises. Par conséquent, les équilibres budgétaires prévus par le ministre des Finances risquent d'être difficiles à atteindre. D'un autre côté, la légère diminution des taux d'intérêt que nous prévoyons, surtout en 2007, pourrait laisser une certaine marge de manœuvre au chapitre du service de la dette publique.

De nouvelles mesures modestes, mais ciblées

L'ampleur des nouvelles mesures mises en place dans ce budget est plutôt mince. Évidemment, la fragilité de l'équilibre budgétaire laisse bien peu de marge de manœuvre au ministre des Finances. De plus, les dépenses d'opération consacrées à l'éducation, à la santé et les sommes allouées au service de la dette occupent la grande majorité des ressources de l'État québécois (près de 90 % des revenus autonomes). Au cours du prochain exercice budgétaire, le gouvernement a d'ailleurs concentré ses nouvelles dépenses dans l'éducation (+660 M) et la santé (+1 303 M\$) avec des augmentations annuelles de 5,4 % et de 6,3 %, respectivement. Il faut toutefois ajouter qu'une grande proportion des nouvelles dépenses dans ces deux postes est attribuable à la provision constituée pour l'équité salariale, aux ajustements salariaux et aux bonifications des conditions de travail, laissant peu de place à une croissance réelle des services. Les autres dépenses de programme font les frais de ces hausses avec un recul de 0,2 % et les crédits budgétaires d'une dizaine de ministères sont réduits cette année. Plus spécifiquement, voici les principales mesures budgétaires proposées dans le budget :

- Le gouvernement du Québec entend aider le secteur forestier qui est présentement aux prises avec une situation difficile, avec une injection de 925 M\$ d'ici 2009-2010. Cette aide devra appuyer les entreprises forestières afin qu'elles

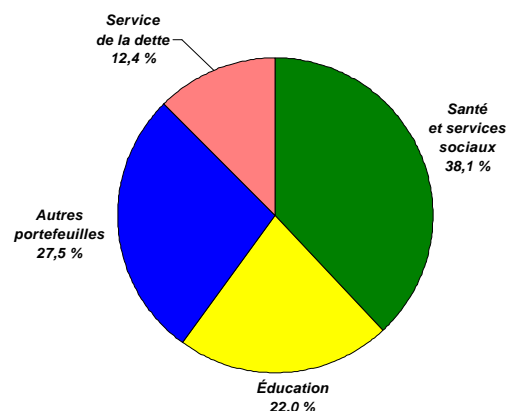
Prévisions économiques et financières

	Estimations 2005 et préliminaire		Prévisions 2006		Prévisions 2007	
	Budget	Mouvement Desjardins	Budget	Mouvement Desjardins	Budget	Mouvement Desjardins
PIB Québec nominal (%)	4,5	4,4	4,2	4,3	4,0	3,9
PIB Québec réel (%)	2,2	2,1	2,5	2,2	2,4	1,8
Déflateur du PIB Québec (%)	2,3	2,3	1,7	2,1	1,6	2,1
Bons du Trésor canadiens 3 mois (%)		2,70	3,70	3,90	4,00	3,60
Obligations canadiennes 10 ans (%)		4,10	4,40	4,30	5,10	4,00
Dollar canadien (en cents américains)		82,5	85,1	88,0	81,6	90,0

Note : pour l'ensemble des indicateurs, les données indiquent des moyennes annuelles.

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

Répartition des dépenses en 2006-2007 (en % des dépenses totales)



Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

puissent investir, se moderniser et réduire leurs coûts d'exploitation. Ainsi, 500 M\$ proviennent de nouvelles mesures fiscales et budgétaires et 425 M\$ sous forme de prêts. Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement dédie 100 M\$ à certaines mesures d'appui aux agriculteurs d'ici 2008-2009.

- Le ministre des Finances a annoncé de nouvelles mesures de réduction du fardeau fiscal des particuliers. Loin du milliard de dollars promis annuellement lors de la dernière campagne électorale, l'ampleur des baisses d'impôts est de 362 M\$ en 2006-2007. La plus importante partie de ce montant provient de la hausse de 500 \$ à 1 000 \$ de la déduction pour les travailleurs et ce, à partir du 1^{er} janvier 2007. Cette mesure coûtera à elle seule 288 M\$ en 2007-2008. Le gouvernement bonifie également le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée. Des mesures modestes concernant la conciliation travail-famille sont aussi amenées.
- Quelques mesures mineures visant à réduire le fardeau fiscal des entreprises sont mises de l'avant. Ainsi, le taux d'imposition des PME passera de 8,5 % à 8,0 %, une mesure qui coûtera 106 M\$ en trois ans. Le gouvernement bonifie également les programmes de stage en milieu de travail et alloue 75 M\$ à l'aide à la recherche et au développement.
- Les régions ne sont pas tout à fait oubliées et le gouvernement investira 150 M\$ afin de les soutenir, notamment en vue d'augmenter le financement des entreprises par le biais des Fonds locaux d'investissement et du Fonds d'intervention économique régional.
- Incluant les sommes et les projets déjà annoncés (dont le nouveau train de banlieue dans le nord-est de Montréal et la rénovation du métro), le gouvernement consacrera 1 500 M\$ au transport en commun. L'envergure de la mesure fiscale concernant le défraiement des coûts de

laissez-passer par les employeurs est toutefois plus modeste qu'anticipée.

- Le gouvernement consacrera 158 M\$ pour la construction et la rénovation de logements sociaux.
- Le gouvernement investira, sur cinq ans, 200 M\$ pour la création du Fonds culturel du patrimoine québécois et 500 M\$ pour le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Certaines des sommes dégagées par le paiement total de la dette olympique (remboursées par une partie de la taxe sur le tabac) contribueront au financement de ces fonds.

Impact pour les marchés financiers

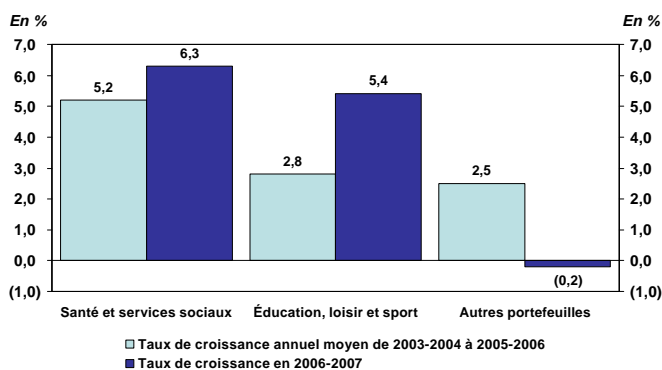
À l'instar des derniers budgets présentés par le gouvernement du Parti Libéral, l'exercice actuel présenté par le ministre Audet aura peu de conséquences, du moins à court terme, sur les marchés financiers et les agences de notation. Bien sûr, l'attention portée à l'égard du problème d'endettement de l'État québécois sera bien vue. Toutefois, les détenteurs de titres du gouvernement du Québec auraient sans doute apprécié un projet de remboursement de la dette plus ambitieux ou, du moins, plus précis. Étant donné que plusieurs autres provinces cherchent également à limiter leur endettement, le Québec risque encore de mal paraître par rapport à ses voisins. Avec un taux d'endettement qui restera vraisemblablement élevé et avec l'absence d'une réserve annuelle pour éventualités, les finances du gouvernement québécois demeureront vulnérables aux aléas de conjoncture économique, politique et financière. Un revers de conjoncture économique, une hausse inattendue des taux d'intérêt ou une diminution imprévue des transferts en provenance d'Ottawa risqueraient de compromettre gravement la situation financière du gouvernement. À plus long terme, si les projections du ministère des Finances se confirment et que la dette connaît le recul prévu, les marchés et les agences pourraient éventuellement récompenser les efforts du gouvernement.

Vers une augmentation, à terme, des tarifs d'électricité ?

De façon générale, le budget 2006-2007 comporte peu de nouvelles initiatives majeures. Bien sûr, le plan budgétaire d'aujourd'hui propose de nombreuses mesures, mais l'ampleur financière de celles-ci est plutôt limitée. Il faut dire que le gouvernement du Québec ne disposait pas d'une grande marge de manœuvre. Ainsi, l'impact financier total des mesures (excluant les nouvelles immobilisations) annoncées dans le budget 2006-2007 ne s'élève qu'à 290 M\$ pour le prochain exercice et à 560 M\$ pour celui de 2007-2008.

Par conséquent, l'initiative la plus importante nous semble être la création d'un Fonds des générations. Ce fonds est certes un pas dans la bonne direction, qui rejoint, en partie,

**Évolution des dépenses de programmes
Santé, éducation et autres portefeuilles**



Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

nos propositions concernant le défi des finances publiques¹. Toutefois, les mesures annoncées nous semblent insuffisantes.

D'une part, les sommes attribuées à ce fonds seront plutôt modestes à court terme. Ainsi, le ministère des Finances prévoit y allouer un total de 464 M\$ au cours des deux prochains exercices budgétaires tandis que la dette nette augmentera de presque 2 G\$ durant la même période.

D'autre part, les projections du gouvernement nous semblent ambitieuses et on peut se questionner sur sa capacité d'accumuler 30 G\$ d'ici 2025-2026 et, ainsi, d'atteindre son objectif de ramener le ratio de la dette sur le PIB à 25 %. Or, cette cible correspond à la moyenne actuelle des provinces du Québec et on doit y apporter quelques nuances. Premièrement, si l'on exclut le Québec, qui affiche l'un des pires bilan en matière d'endettement public, la moyenne actuelle des autres provinces est beaucoup plus faible, soit aux environs de 20 %. Deuxièmement, tout porte à croire que les autres provinces amélioreront aussi leur bilan face à l'endettement au cours des prochaines années de sorte que le ratio moyen de la dette sur le PIB des provinces canadiennes est appelé à s'amenuiser d'ici 2025.

Enfin, même si le gouvernement n'en fait pas mention, il serait illusoire de croire que l'instauration de redevances pour Hydro-Québec, le paiement d'une partie de ses gains provenant de l'exportation d'électricité et l'amélioration des gains d'efficacité chez le producteur public ne se répercuteront pas sur sa rentabilité. Au bout du compte, la Régie de l'énergie pourrait se trouver très bientôt dans l'obligation de procéder à une hausse des tarifs d'électricité afin de s'assurer de la profitabilité à moyen et à long terme d'Hydro-Québec et de ses composantes.

Nous sommes d'avis qu'il aurait été également approprié de procéder, comme nous le proposons dans notre document

sur le redressement de la situation fiscale du Québec, à une légère majoration des tarifs d'électricité dans le but d'abaïser le poids de la dette du gouvernement. Cette façon de faire aurait l'avantage de mieux encadrer l'évolution future des tarifs d'électricité ainsi que des montants consacrés au remboursement de la dette tout en permettant d'atténuer entièrement l'impact de la hausse des tarifs sur les ménages à faible revenu.

L'abondance et l'importance des ressources hydroélectriques au Québec, ainsi que des aspects écologiques, motivent une hausse des tarifs d'électricité. Cette opération est rentable à très court terme, car elle apporte les sommes nécessaires au remboursement de la dette. Le Québec est le deuxième plus grand consommateur en électricité par habitant au monde! On constate actuellement une surconsommation, voire un gaspillage, des ressources hydroélectriques. L'application de faibles tarifs d'électricité (inférieurs à ceux en vigueur hors Québec) entraîne une perte de revenu, voire un manque à gagner pour la société. C'est, de plus, une mesure socialement régressive : elle profite aux consommateurs les plus fortunés, soit ceux qui consomment le plus d'électricité. Le fait de tarifier correctement les services publics ramène la réalité des coûts à l'avant-plan dans l'utilisation efficace des ressources.

À titre comparatif, le projet d'un Fonds des générations devrait, selon le ministère des Finances, permettre de rejoindre dans 19 ans la moyenne actuelle des provinces canadiennes en termes de dette/PIB. Nos estimations indiquent que cet objectif pourrait être atteint plus rapidement par une augmentation encadrée des tarifs d'électricité. Par exemple, une hausse de 5 % par année permettrait de rejoindre le prix moyen du marché nord-américain au bout de sept à onze ans et de rattraper la moyenne actuelle du ratio de la dette par habitant des provinces canadiennes dans onze ans. Une situation plus ambitieuse, proposant des hausses de 10 % par année, permettrait de rejoindre les standards canadiens en matière d'endettement dans huit ans.

En terminant, il est dommage que le ministère des Finances du Québec n'ait pas instauré, à l'image du gouvernement fédéral et de nombreuses provinces, une réserve annuelle pour éventualités. Une telle réserve permettrait non seulement de prémunir les finances publiques contre les aléas de la conjoncture économique, mais aussi garantirait l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Rappelons que le gouvernement avait continuellement prévu des équilibres budgétaires au cours des dernières années, ce qui ne l'a pas empêché d'aboutir avec un déficit au cours des exercices 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005.

¹ Voir « Le redressement de la situation fiscale du Québec : un défi à la fois prioritaire et incontournable » publié conjointement par les Études économiques du Mouvement Desjardins et le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) disponible au www.desjardins.com/economie

